L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 22 NOVEMBRE 1900. NUMERO 42

L'ECHO DE MANITOBA

Imprimé par A. GAUVIN.

Toutes communications devront être adressées

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signé.

Au Transvaal

Le Cap, 16—On annonce que la garnison anglaise de Schweizirinche, qui était assiégée par les Bœrs, a capitulé. La garnison est prisonnière, mais Methuen et le colonel Steele sont partis pour la secourir.

Le correspondant du "Times" au Cap, rapporte que 1,250 Bœrs assiègent une garnison anglaise de 250 réguliers à Schweizerincke dans l'ouest du Transvaal et que lord Methuen et le colonel Steel se portent, croit-on, au secours de la garnison avec un grand nombre de soldats.

—On rapporte que la peste bubonique s'est déclarée parmi les indigènes de Szinyoka, près de King Williamstown.

On prend des précautions pour empêcher la maladie de se propager parmi les blancs.

—Un télégramme de Prétoria dit qu'un récent appel de la veuve du général Joubert au commandant général Botha a décidé celui-ci à envoyer ses conditions de reddition au général Roberts.

Les burghers de Johannesburg prédisent que la fin de la guerre est proche.

Le gouvernement portugais a télégraphié à Lourenço Marques retirant l'exequatur accordé à M. Pott, consul du Transvaal à cet endroit. Cette démarche est basée sur de graves raisons.

Paris, 16—Les journaux conservateurs sont unanimes à conseiller que la réception faite à M. Kruger ne soit pas l'occasion d'une manifestation antianglaise. Ils disent qu'elle doit se limiter à exprimer la sympathie et les hommages dus à l'héroisme.

Halifax, N.E.—Dix-sept soldats canadiens sont arrivés de Sydney hier soir. Ils avaient manqué le steamer Carthaginian à St. Jean de Terreneuve où ils ont été reçus par la fanfare des Royal Canadians et un détachement du même régiment qui les ont escortés jusqu'à la caserne Wellington où ils ont passé la nuit.

Ils étaient sous le commandement du sergent Mellish.

Le "Carthaginian" est arrivé avec sept soldats canadiens, venant de Glasgow.

ILS ONT AIDE LES BOERS

New York, 16.—A bord du paquebot Furst Bismarck, arrivé hier soir à Hoboken, étaient 44 hommes de la brigade irlandaise et huit éclaireurs américains qui ont combattu pour les Boers sous le commandement du colonel Blake, dans le Sud-Africain.

La brigade irlandaise a fait le siège de Ladysmith. Elle manoeuvrait le "Long Tom."

Londres, 13 nov.—La situation sud-africaine n'est pas gaie pour le gouvernement anglais.

Les propriétaires des mines en sont rendus à déclarer que si le gouvernement veut leur faire payer une trop forte partie du coût de la guerre, ils vont se jeter du côté du Transvaal.

Les Uitlanders réfugiés à Cape Town sont déjà mécontants et tapageurs, à cause de la conduite qui ne leur plait guère, des autorités anglaises.

Les Hollandais du Cap fournissent des recrues aux commandos bœrs, et on sait que des associations se propagent dans le but de fomenter une insurrection dès que l'armée anglaise se sera retirée. Les Anglais ne commandent que sous la portée de leurs canons.

Lord Roberts ne peut partir de Prétoria, car le chemin de fer jusqu'à Cape Town n'est pas sûr. La situation est plus défavorable pour les Anglais qu'elle ne l'était au lendemain de la prise de Prétoria.

La désaffection des Hollandais et des Uitlanders se double d'une crise commerciale

En Chine

CHATIMENT

Washington, 17.—Le ministre Wu a reçu du directeur général Sheng, le câblogramme suivant qu'il a communiqué au secrétaire Hay:

"Un décret impérial, en date du 13 novembre, prive le prince Tuan et le prince Chwang de leur rang et de leurs charges et les condamne à l'emprisonnement à vie; condamne aussi le prince Yih et le prince de second ordre Lien est privé de son rang; le duc Lan et Ying Nien seront dégradés; Kang Yi étant mort, échappe au châtiment. Chao Shu-Chiao est condamné à être dégradé, mais il conservera sa charge; et Yy Hsien sera exilé à l'intérieur de la frontière.

EN REVOLTE OUVERTE

Londres, 17.—Une dépêche de Shanghai, datée du 14 novembre, dit: "Un Chinois digne de foi assure que le prince Tuan et le général Toung Fou Hsiang sont en révolte ouverte dans la province de Kansou.

PAS D'EXECUTION

Paris, 17.—Dans l'entrevue qu'un correspondant du "Matin" a eue avec You Keng, le ministre de Chine, celui-ci a dit que les avis reçus maintenant de Pékin, au sujet des négociations, ne sont que des mots. Li Hung Chang et ses collègues, ajoute le ministre, ne peuvent qu'intriguer, mentir et essayer de sauver leur tête. S'ils signent le traité, ils ne rempliront qu'une simple formalité et cela ne résoudra pas les troubles. You Keng déclare qu'il sera impossible de supprimer les Boxeurs et de défendre l'importation des armes. Quant aux punitions demandées pour les principaux coupables, il a dit que les princes ne seraient exécutés que par le télégraphe. Le seul remède est de déplacer l'impératrice douairière et de restaurer l'empereur Kouang Sou, ami des Européens, et qui a été détrôné pour essayer de faire des réformes.

On a toutes raisons de croire que le gouvernement français ne considère pas d'un bon œil la prolongation des opérations militaires en Chine. Quoique la France soit anxieuse de protéger la ligne de chemin de fer de Pékin à Hankéou, il est peu probable que les troupes françaises aillent plus loin que Paoting Fou, et cela quoi que fassent les Anglais et les Allemands.

UNE ARMEE CHINOISE

Shanghai, 14—Le bruit court avec persistance de transférer la cour chinoise à Cheng Tou, mais on dit que le vice-roi de la province de Szechouan s'oppose à un arrangement de ce genre.

Le bruit court également qu'une revolte a éclaté dans la province de Kan Sou. Chang Chi Tung, le vice-roi de Wouchang, lève, dit-on, une armée de 100,000 hommes et qu'il a demandé au vice-roi de Nankin de combiner leurs forces pour combattre les alliés, faisant du Yangtsé leur base d'opérations contre le Shensi

TRAITE RUSSO-CHINOIS

Londres, 17.—Des dépêches de Paris et d'Odessa disent qu'un traité secret a été conclu entre la Russie et la Chine pour l'occupation de la Mandchourie par les Russes.

Le ministre du Japon pense qu'il est possible que les alliés poursuivent la cour de Chine dans l'intérieur.

Une dépêche de Shanghai dit que l'imperatrice douairière, alarmée par le soulèvement de la province de Han Su, se propose maintenant de retourner à Tai-Yuen-Fu.

Selon un rapport de Hankou, le général Tung Tu Hsiang est toujours à Sian Fu où il protège l'impératrice douairière; le prince Tuan s'est enfui à Kan-Su et Yu Hsian, gouverneur de Shen-Si, est disparu.

On dit que le prince Ching sera envoyé en Allemagne pour présenter les excuses de la Chine relativement au meurtre du baron de Ketteler.

Mort tragique d'un candidat

M. Charles Marcil, député de Bonaventure, a reçu hier soir, de M. Lebel, officier rapporteur, dans ce comté, une dépêche lui annonçant la mort presque subite de son adversaire, M. Charles Bélanger, arrivée à New Carlisle, à 4 heures, hier après-midi.

M. Bélanger est tombé victime d'une inflammation de poumons contractée au cours de la dernière campagne politique. La nouvelle de sa mort a profondément ému M. Marcil, qui est parti tout de suite pour New Carlisle où doivent avoir lieu les funérailles, samedi matin, à 9 heures.

M. Marcil parle de son malheureux adversaire, en termes très élogieux et se déclare heureux de rendre publiquement hommage à sa valeur et à son dévouement.

Feu M. Belanger laisse une femme et trois enfants. Il a été malade trois ou quatre jours

Terrible accident

Bayonne, France, 16.—L'express du Sud a déraillé, hier midi entre St-Geoures et Sanbusse, près de Dax, à environ 33 milles au nord-est de Bayonne.

Le wagon-buffet a été précipité en bas d'un talus. Treize personnes ont été tués et vingt autres blessées, dont sept sérieusement. Il y a cinq voyageurs qu'on n'a pu retrouver. Parmi les morts se trouve M. J. F Canevargo, ministre péruvien en France, et attaché à la légation péruvienne de Madrid.

La voie où l'accident est arrivé est en réparations et le déraillement est attribué à la rapidité du train.

Quand l'accident s'est produit, 30 passagers sur 34 étaient à table.

Les corps ont été horriblement mutilés. L'un des sommeliers du wagon-restaurant qui a reçu de légères blessures est devenu subitement fou. Il s'est mis à marcher près de l'endroit du sinistre en chantant à tue tête.

Le mécanicien et le chauffeur ont échappé miraculeusemedt à la mort.

Rats fin de Siecle

AVIS AUX COMPAGNIES ELECTRIRUES

La Fontaine ne pouvait songer à cette fable.

Il pourrait la rimer aujourd'hui, ou plutôt ce ne serait pas une fable, mais une réalité.

Depuis un certain temps, on constatait un dérangement dans le fonctionnement des appareils du téléphone de Vichy, et les conversations laissaient à désirer tant avec Paris qu'avec les diverses localités reliées à ce poste.

Ingénieur, mécanicien-téléphoniste, tout le personnel en un mot cherchait vainement la cause de ce dérangement qui s'accentuait de jour en jour et menaçait de désorganser le service, lorsqu'on songea à déclouer les cimaises qui abritent les fils conducteurs.

Une légion de rats se répandit aussitôt dans le bureau, jetant la pertubation dans le personnel féminin, qui poussait les haut cris.

Pendant qu'on donnait la chasse aux rongeurs, d'autres employés continuèrent l'exploration.

Toute la gutta des fils était dévorée, l'écheveau de fils luimême embrouillé comme à plaisir, les tuyaux à gaz rongés; le dos du tableau de la rosace n'existait plus qu'à l'état de souvenir. En un mot les rats avaient mis le poste au pillage, ou les réparations furent importantes.

L'administration téléphonique va s'annexer, assure-t-on, un nombreux personnel de chats.

Maladie du Czar de Russie

Son état est très grave et on croit qu'il a été empoisonné

Londres, 16 novembre.—Dans presque toutes les capitales européennes on croit comprendre que l'Etat du Czar est très grave et on n'attribue pas tant la gravité à la maladie elle-même qu'à la faible constitution de l'empereur. L'impératrice douairière qui est encore à Frendensberg se dispose à partir au premier signal pour accourir au chevet de son fils. Le fait qu'elle n'est pas encore rendue à Saint Petersbourg semble indiquer que le danger n'est pas immédiat. A Rome, il est rumeur que la maladie du Czar aurait certain rapport avec la crise d'Extrême Orient, et que dernier et son épouse aurait eut été empoisonnés. Cependant cette rumeur n'est pas confirmée, bien qu'il soit ajouté que l'impératrice ait échappé à l'effet du poison.

Le progres

On connait l'anecdote:

M. Prud'homme se promène aux environs de Paris et s'arrête dans une guinguette. Il s'y fait servir du café, porte la tasse à ses lèvres et dit au garçon:

—Votre café a ceci d'excellent qu'il ne contient pas de chicorée!

Le garçon s'incline, souriant

—Mais il a cela de mauvais, continue M. Prud'homme, qu'il ne contient pas de café non plus.

Or, la chicorée a vécu. On la remplace maintenant par une figue d'Algérie, la figue "nordas", laquelle, après torréfaction, s'emploie comme succédané du café.

Cependant que la chicorée agit surtout comme colorant, la figue "nordas" tempère agréablement l'amertume du café et y ajoute je ne sais quoi d'onctueux et de savoureux qui fait le délice du buveur.

Le canon idéal (!)

Un inventeur de Newcastle prétend avoir trouvé le moyen de faire tirer par un canon 300 coups à la minute.

Les projectiles seraient lancés à une vitesse de 666 mètres à la seconde par le fait de la force centrifuge, sans explosif, sans bruit et sans recul de la pièce.

Le canon est placé sur une voiture transportant une machine génératrice électrique. Il peut être manœuvré par deux hommes abrités par un bouclier léger.

A en croire l'inventeur, cette extraordinaire bouche à feu—désormais simple façon de parler—suppléе au nombre de canons sur le champ de bataille et fauche tous les rangs ennemis placés devant elle dans un secteur de 90 degrés.

Espérons pour l'humanité qu'une telle création restera à l'état de projet.

Seance au College

Le 26 il y aura séance dramatique au collège de St. Boniface, au profit des jeux.

Une idée originale c'est au cours de cette séance, de procéder au tirage d'une loterie à laquelle auront droit tous les assistants, car le billet d'entrée est un billet de loterie.

M. Albert Bétournay fournira gratuitement l'orchestre.

Les billets 25 cts se vendent chez M. J. B. Leclerc, au Bazar, à St. Boniface.

Entré: un simple billet; sièges réservés: deux billets.

Elections Provinciales a Quebec

La province de Québec qui vient de s'affirmer si courageusement pour la politique nationale et patriotique de Sir Wilfrid Laurier, croit opportun de réclamer un vote confidentiel de l'électorat provincial. Aux assemblées ministérielles qui ont été tenues hier et ce matin, à Québec il a été décidé ce dissoudre les Chambres locales, de faire l'appel des candidats le 30 du mois courant et l'élection le 7 de décembre.

Le gouvernement Parent sera sans aucun doute élu par une nombreuse majorité qui l'aidera à mener à bonne fin les grands projets qu'il a inscrits à son programme

L'Echo de Manitoba

Jeudi, 22 Novembre 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

L'Election de St. Boniface

UNE PAGE D'HISTOIRE

Le parti liberal n'a pas voulu mettre de candidat sur les rangs pour l'élection de St. Boniface, et la lutte se fait entre deux candidats conservateurs, tous deux supporteurs du gouvernement Roblin, sans restriction, ni arrière pensée.

Si le parti libéral a agi de la sorte, ce n'est point par faiblesse, encore moins par pusillanimité, car jamais plus belle chance ne pouvait lui être offerte de remporter la victoire. Entre messieurs Lauzon et Bernier, le candidat libéral triomphait haut la main. Nul ne peut songer à le nier.

Pour ceux qui font passer les intérets de parti avant toute autre considération, et il en existe de cette catégorie, aussi bien dans les rangs des libéraux que dans ceux des conservateurs, par ceux-là, le parti libéral sera critiqué sévèrement, et sans doute impitoyablement, condamné.

Mais bien fou, qui songe à contenter

"tout le monde et son père!"

Les chefs du parti libéral dans St. Boniface se sont, en cette occasion, inspirés uniquement de l'intéret général et supérieur de la minorité catholique française.

Bien différents de leurs adversaires conservateurs qui se paient exclusivement de mots, les chefs libéraux ont vu l'occasion de faire pratiquement et d'une manière efficace un premier pas dans la voie de l'union, de la concorde et de la cohésion, au sein de la minorité, et sans hésitation ils ont fait abnégation de leurs propres convictions politiques et se sont effacés pour permettre la mise en œuvre de cette UNION que tant de gens ne cessent de prêcher, mais dont en réalité depuis 1870, les libéraux français du Manitoba ont été les seuls adhérents sincères, désinteressés, et par malheur aussi, les victimes.

Les conservateurs se sont servis de L'UNION pour bailloner les libéraux, mais il se sont toujours refusés pour eux-mêmes à sacrifier un atome de leurs prétentions au bénéfice de cette UNION.

Aujourd'hui nous avons voulu affirmer une fois de plus, nous avons voulu prouver par des faits, par des actes, notre désir d'union; nous n'avons point hésité à sacrifier nos intérets politiques de parti aux intérets supérieurs de la minorité.

Nous devons à nos amis, une complète explication de notre conduite, et nous voulons la leur donner, par un exposé succinct des faits.

Comme nous l'avons dit, rien ne nous eut été plus facile que de faire élire un candidat libéral dans St. Boniface à la faveur des dissensions qui règnaient dans le parti conservateur, et la personnalité même de notre candidat, M. H. Beliveau n'eut pas peu contribué à nous assurer la victoire.

Déjà, la feuille de nomination de M. Béliveau était couverte des noms les plus respectés des deux partis dans St. Boniface, et nos amis du comté nous faisaient parvenir l'expression de leur enthousiasme; le triomphe n'était pas douteux.

Sur ces entrefaites, des représentations venues de Haut-Lieu nous firent connaitre qu'on désirait dans l'intéret supérieur de la minorité, voir le comté de St. Boniface représenté par un député conservateur ami du gouvernement Roblin.

On nous fit valoir que, la solution définitive de la question scolaire, résidait entièrement dans la bonne volonté de la législature locale; que l'on avait les meilleures raisons d'espérer dans la bonne volonté du gouvernement Roblin; l'on nous fit même entrevoir l'existence de certaines promesses; et dans ces conditions l'on nous demandait de ne point compromettre les espoirs conçus, en faisant élire un député de l'opposition dans St. Boniface.

Nous ne pouvions nous refuser à de telles représentations, et bien que ne partageant nullement les espoirs qu'on faisait miroiter à nos yeux, nous ne pouvions cependant nier qu'il n'y eut quelques lueurs de vraisemblances à entretenir ces espoirs et en conséquence notre devoir, comme amis sincères de la minorité, comme catholiques désireux de voir règler la question scolaire, notre devoir était de ne point compromettre, si peu que ce fut, les possibilités quelconques d'amélioration.

Nous nous sommes donc effacés; M. H. Béliveau retira sa candidature et nous acceptâmes de ne point intervenir dans la lutte.

Bien plus, nous aurions désiré voir élire par acclamation un candidat conservateur.

Mais quelleque fut notre abnégation, aussi absolue que fut notre sincérité, et justement parceque nous nous sacrifions à la cause de la minorité, nous ne pouvions sous aucun prétexte accepter la candidature de M. J. Bernier, le représentant des éléments fanatiques et intransigeants qui ont le plus contribué à semer la discorde au sein de la minorité.

M. J. Bernier et l'organe de sa coterie, le MANITOBA se sont montrés d'une intransigeance farouche, ridicule, outrancière.

Jusqu'à ces derniers temps, M. J. Bernier prèchait la guerre sainte contre le règlement de 1897, contre la conciliation, dénonçant comme traitres tous ceux qui recommandaient la modération, et l'on aurait voulu que nous acceptions de placer entre les mains de ce partisan fanatique, et irraisonnable les intérets de la minorité, alors que la seule possibilité d'amélioration résidait dans l'espoir d'une entente basée sur le bon sens et la modération

En vérité, c'était inacceptable; nous nous refusâmes à accepter cette candidature.

Nous ne savons si des efforts furent faite pour obtenir la retraite de M. J. Bernier; ni si ces efforts restèrent infructueux, mais quoiqu'il en put être, M. J. Bernier maintenant sa candidature, la nécessité s'imposait de choisir un autre candidat conservateur, autour duquel l'union put se faire.

On pouvait difficilement demander aux liberaux d'accepter la candidature de M. Lauzon, l'adversaire de M. S. A. Bertrand aux derniers élections provinciales; d'allieurs Mgr. Langevin avait pris nettement position contre M. Lauzon. Dans ces conditions il eut pu paraitre malséant, et à coup sûr c'eut été contraire au désir d'union et de concorde auquel obeissait le parti liberal que d'endosser la candidature de M. J. B. Lauzon.

Après plusieurs tentatives, la concentration se fit sur le nom de M. V. Mager, ancien préfet de la muncipalité de St. Boniface, homme sérieux connu comme administrateur et homme de grand jugement.

M. V. Mager, à la demande expresse de M. Lauzon et après avoir reçu de M. Roblin le premier ministre, devant temoin l'assurance de sa neutralité, consentit à poser sa candidature.

Les libéraux se déclarerent, prêts a l'endosser et qui plus est, Mgr. Langevin consulté, affirma à son retour sa neutralité à l'égard de la candidature Mager.

D'ailleurs, M. Mager se présentait comme candidat conservateur supporteur du gouvernement Roblin, sans restriction, arrière pensée.

Sur ce point, nulle discussion possible, tout le monde, les liberaux eux-mêmes,, admettant la nécessité, d'élire un candidat du gouvernement en vue d'aider à la minorité.

Chose étrange, dès que fut connue l'entente survenue autour de la candidature Mager, l'on mit tout en œuvre dans certains quartiers pour faire avorter une combinaison si saine, si rationelle, qui assurait l'union de la minorité, mais par là même il est vrai compromettait irrémediablement les desseins d'une certaine faction.

Il suffisait que les libéraux accordassent leur appui à M. V. Mager pour qu'il devint immédiatement suspect aux yeux de certaines personnes!

Quel saisissant contraste, entre la conduite si désintéressée, si patriotique des libéraux, et celle de leurs adversaires!!

L'heure n'est pas venue de divulguer toute la vérité à cet égard, mais le jour ou elle sonnera, bien des écailles tomberont des yeux des gens les plus aveuglés.

Il est assurément tres regrettable que l'on n'ait pas pu, ou que l'on n'ait pas cru devoir, accorder aux liberaux, la preuve si rationnelle de bonne volonté qu'ils reclamaient avec tant de justice en retour de leur complete abnégation.

La responsabilité en retombre toute entiere, sur M. Joseph Bernier, dont l'inexcusable ambition, l'intransigeance égoiste se sont affirmés une fois de plus.

Il est bien evident désormais pour tous les gens sincères et de bonne volonté, pour tous les veritables amis de la minorité, que le fanatisme et l'outrecuidance de ce jouvenceau, digne heritier des vices politiques d'une coterie qui a sa place marquée au pilori de l'histoire, constituent les dangers les plus immédiats, et les plus sérieux pour les intérets de minorité.

C'est donc un devoir absolu pour tous ceux qui veulent l'union au sein de la minorité de voter en faveur de M. V. Mager le candidat conservateur, supporteur du gouvernement Roblin, mais dont la candidature est une protestation vigoureuse contre les procédés malhonnètes d'un groupe de politiciens, dont M. Jos. Bernier est le représentant.

Quand le feu est à bord, et menace de gagner la sonte aux poudres, il ne doit plus y avoir de distinction de parti, tout le monde doit se mettre à l'oeuvre et reunir ses efforts pour parer au danger qui menace.

Les Electeurs du comté de St. Boniface feront de même; ils iront sans distinction de parti déposer samedi leur bulletin en en faveur de M. V. Mager pour deux raisons:

1o. D'abord pour aider la minorité dans ses efforts vers une améliorations si désirable.

2o. pour étouffer à jamais le dangereux brandon de discorde et de désunion qu'est M. Joseph Bernier.

Puisse le vote du 24 novembre 1900 poser la premier assisse de l'union au sein de la minorité catholique française.

L'Election de St. Boniface

Nous devons ajouter un postscriptum à l'article précedent; les évènements qui se sont écoulés en ces derniers vingt quatre heures nous imposent ce devoir.

M. Roblin revenant sur la parole donnée, de rester neutre dans la lutte entre les deux candidats conservateurs, s'est prononcé nettement lundi soir en faveur de M. J. Bernier.

M. J. B. Lauzon, a immédiatement orienté sa voile du côté d'où soufflait le vent ministériel et a combattu la candidature de M. Mager, candidature que lui-même avait fait naitre, et à laquelle il avait formellement promis son support entier.

Nous avons le droit de nous demander quels motifs ont pu provoquer de si étranges revirements.

La personnalité, ni les talents de M. J. Bernier ne sauraient suffire à expliquer la conduite de M. Roblin.

Théoriquement, M. J. Bernier peut être plus instruit que M. Mager, mais nous ne sommes point en Chine et les fonctions publiques ne s'accordent point uniquement d'après le nombre du boutons de cristal des mandarins!

Il y a quelque chose qui vaut mieux que l'instruction, quelque chose sans quoi l'instruction n'est qu'un instrument inutile, c'est le bon sens, c'est le jugement, et sous ce rapport nul ne peut nier que M. V. Mager est mille fois mieux qualifié que M. J. Bernier.

Nous n'avons pas tant besoin pour défendre nos intérets d'avocats, ou de rhétoriens plus ou moins diserts, que d'hommes sages, moderés, de gens pondérés et réfléchis.

Depuis dix ans, à quoi nous ont servi les discours du Sénateur Bernier, les articles redondants du MANITOBA? Quelle parcelle de nos droits ces flots d'éloquence farouche ont-il contribué à nous rendre?

Si nous avons obtenu quelque chose, si aujourd'hui la minorité jouit de quelques concessions, elle le doit non aux discours échèvelés de quelques rhétoriciens, mais uniquement à la bonne volonté silencieuse mais efficace, mais sincère, de quelques hommes de bon sens.

La question du degré d'éducation entre M. Mager et M. J. Bernier, non plus que la qualité d'avocat de ce dernier ne sauraient justifier la position extrème prise en faveur de M. J. Bernier.

Ce n'est là qu'un prétexte, il doit nécessairement y avoir d'autres raisons qu'on ne veut pas réveler.

La réalité, c'est qu'on ne considère pas M. V. Mager comme un conservateur suffisamment fanatique, et ceci est le plus bel éloge que ses adversaires actuels peuvent lui rendre aux yeux de notre population.

L'esprit de partisannerie est tellement ancré chez certaines gens, la mauvaise foi est telle, que le fait seul d'être supportés par les libéraux, a valu à M. V. Mager l'accusation de supporter Greenway!

Et l'on vient parler d'union!

C'est bien toujours la même histoire; on se lamente, on réclame l'union, mais pour l'obtenir on se refuse à faire la moindre concession; ce que l'on veut ce n'est pas tant l'union, que l'annihilation du parti libéral.

Nous en avons aujourd'hui la preuve indeniable.

Eh bien! il faut qu'on le sache une fois pour toutes; l'union nous la voulons, nous avons fait et nous sommes prêt à faire encore tous les sacrifices pour l'obtenir, mais nous ne pouvons cependant aller jusqu'à faire abnégation de notre propre dignité, jusqu' à mentir à notre conscience.

Nous voulons l'union pour le bien de la minorité, pour permettre d'arriver à d'autre concessions, suivant la direction même du Delegué Apostolique, mais nous n'irons point jusqu'à nous effacer pour permettre simplement de faire triompher des partisans politiques, qui sont les plus dangereux et les plus certains ennemis des intérets de la minorité.

Nous faisons appel à tous nos amis et leur demandons de voter tous samedi pour M. V. Mager, candidat conservateur, qui supportera le gouvernement Roblin, mais dont la victoire sera en même temps une protestation énergique contre l'influence pernicieuse, des partisans fanatiques dont M. J. Bernier est aujourd'hui le représentant.

Et nous avons le ferme espoir, que la grande majorité des conservateurs bien pensants appuieront M. V. Mager, et qu'enfin triomphera la politique d'union, la véritable union, celle qui est dans les actes et non sur les lèvres; l'union dans l'intéret de la minorité et non dans l'intéret exclusif de quelques politiciens.

Leur part dans l'ecrasement

Neus lisons dans la "Patrie":

"Qui a battu sir Charles Tupper au Cap. Breton?

C'est une population anglaise.

Qui a battu l'hon. Hugh John Macdonald à Brandon?

C'est une population anglaise.

Qui a battu M. Powell à Westmoreland?

C'est une population anglaise.

Nos amis et concitoyens de langue anglais ont donc fait leur noble part dans l'écrasement du torysme. le 7 novembre."

Magasin De Tapis De BANFIELD

Vient de s'ouvrir la plus grande liquidation de Tapis et Fournitures de Maison

QUI AIT JAMAIS EU LIEU A WINNIPEG

Comme nous l'avions prévu notre grande vente a eu un tel succès qu'il nous a fallu fermer nos portes durant les après-midi, pour nous permettre de satisfaire nos nombreux acheteurs.

Nous avons d'ailleurs augmenté notre personnel de façon à pouvoir mieux contenter tous nos amis pendant cette grande vente.

Il faut vous rappeler

Que tous nos tapis sont ANGLAIS et GARANTIS; Toutes nos marchandises sont nouvelles et du dernier goût. On sait que Banfield ne garde point dans son magasin de vieux rossignols, couverts de poussière. Nos marchandises sont renouvelées chaque saison, et viennent de chez Crossley, Cooke, & Son. et Templeton, les meilleurs fabricants du monde.

Nous fournissons plus de tapis dans Winnipeg que tous nos concurrents réunis. Dans un pâté de huit maisons qui viennent d'être achevées, six sont fournies de tapis par Banfield; une est vide, et l'autre occupée par un homme de Compagnie. Nous pouvons répéter "presque chaque maison" est meublée par nous.

Notre vente se continuera jusqu'à ce que notre immense assortiment soit vendu.

A 25cts NOS Carpettes tapisserie de 40 cts.	A 70 cts NOS Tapis de Bruxelles de $1.00	$1.00 NOS Carpettes Axminster de $1.60	CARPETTES EN Laine et Union à moitié prix.
MOUSSELINES Elegantes à moitié prix	RIDEAUX de broderies à moitié prix	LINOLEUMS 45 cts valant 75 cts.	SOUVENEZ-VOUS que toutes nos prix sont diminués.

Voici une occasion unique pour le public; ne la perdez pas, Nous pouvons faire plus pour vous QUE N'IMPORTE QUI. Nous sommes le MAGASIN A LA MODE, et nous connaissons les affaires. Nous ne somme pas une COMPAGNIE PAUVRE mais une maison de la Ville, patronée par ses concitoyens, les marchands de la cité.

MAGASIN DE TAPIS **BANFIELD.**

Le Telephonographe

Le "Times" de Londres annonce qu'un inventeur, M. Kumberg, vient d'imaginer un appareil des plus ingénieux, qui a été baptisé du nom de téléphonographe. C'est une combinaison très pratique du tétéphone et du phonographe.

A chaque téléphone est adapté un enregistreur en cire, analogue aux rouleaux des photographes. Il suffit qu'une communication téléphonique soit établie pour que cet enregistreur soit aussitôt mis en mouvement. Chaque parole de la personne qui parle à un bout du fil, non seulement résonne dans le tube acoustique à l'autre bout de fil, mais encore vient se fixer sur l'enregistreur.

Lorsque vous êtes sorti, vous pouvez recevoir des messages téléphoniques, exactement comme si vous étiez chez vous. La personne qui vous demande est mise en communication avec votre appareil; elle dit ce qu'elle a à dire et ses paroles sont fidèlement entegistrées. A votre retour, il vous suffira de déclancher l'appareil, d'approcher les récepteurs de vos oreilles pour vous faire répéter autant de fois que vous le voudrez le message reçu pendant votre absence.

De même, si vous sortez, vous pouvez très bien, au lieu de faire vos recommandations à votre valet de chambre ou votre garçon de bureau, les faire à votre téléphone. Vous vous approchez simplement à votre appareil et vous dites:

"Je sors, mais serai de retour à neuf heures un quart. Si vous ne pouvez m'attendre, dites-moi dans l'appareil ce que vous voulez."

La personne qui vient ensuite vous voir est conduite à votre telephone, et elle peut, à son choix, soit vous attendre, soit confier à l'appareil ce qu'elle a à vous dire.

Le "Times" déclare que le mécanisme du téléphonographe est tel qu'il peut enregister jusqu'à 15,000 mots à la fois.

L'Oiseau D'Hiver

CHANSON

Dans le sapin couvert de neige,
Que chantes-tu, petit oiseau?
Si l'œil de Dieu ne te protège,
Tu vas périr sur ce rameau.—
Mais non! ta gaité calme et pure
S'épanchera malgré le froid:
Dans les frimas ou la verdure
Tu sembles heureux comme un roi!

Celui qui t'a donné la vie.
Sensible à nos revers nombreux,
Garde l'être qui chante ou prie
Quand viennent les jours rigoureux.

Si trop souvent notre courage
Chancelle au souffle du malheur,
C'est que nous maudissons l'orage:
Pourtant l'épreuve a sa valeur!

Petit oiseau, qui sait le nombre
Des maux dont chacun doit tribut?
Il faut voir l'avenir moins sombre
Et confiant marcher au but!
Des talents que le ciel nous donne
Sachons bien connaitre le prix:
Sous la branche où ta voix fredonne,
Les bienfaits de Dieu sont compris,

BENJAMIN SULTE.

ETONNANT

La toux est coupée nette par une dose de BAUME RHUMAL.

Consultations gratuites.

Les personnes malades qui désireraient consulter nos médecins spécialistes, feront bien d'écrire pour notre blanc de questions Nous ne chargeons absolument rien pour les conseils donnés. Nos médecins soignent les hommes et les femmes également. La Cie Médicale Franco-Coloniale, propriétaire des Pilules de Longue Vie Chmiste Bonard.
No. 202 Rue St. Denis, Montréal Que

Nous donnons des timbres de Commerce

Essayez
LE VIN ROUGE
CARACTERE OPORTO

de T. C. Bright & Co., Sans Contredit le Meilleur, $1.25 le Gallon

RICHARD & CO., MARCHANDS DE VIN,
365, rue Main, Wnnipeg.

Nous donnons des timbres de commerce.

AU PUBLIC DE WINNIPEG

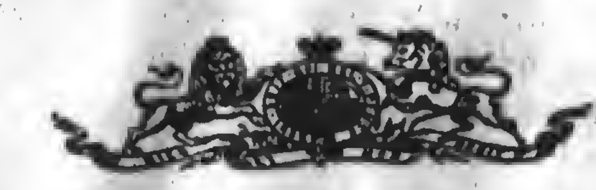
o o o

Méfiez vous de la Crême, du Lait, du Lait de Beurre conservés au moyen d'ingrédients chimiques, les plus nuisibles à la santé.

Les fermiers qui font usage d'aucun ingrédient chimique pour conserver leur lait doux, ignorent sans doute qu'ils rendent ainsi les produits du lait, dangereux pour la santé, et nous croyons devoir les avertir qu'il n'existe pas de produits chimiques connus qui puissent conserverver le lait doux, sans en même temps le rendre dangereux.

Notre crême est gardée douce par la Pasteurisation; c'est-à-dire par le seul emploi de la Chaleur et du Froid. Pour employer ce procédé, il faut avoir des machines couteuses, et il est assurément bien meilleur marché d'user d'une dose de Poison dans une cane de crême ou de lait, pour arriver à ce résultat. Nous regrettons de le dire, il y a des agents de la localité qui vendent ces produits chimiques, et induisent les laitiers et les beurriers à s'en servir.

WINNIPEG CREMERY
240 Rue King Winnipeg
S. M. BARRE, PROP.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donner avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de premère qualité sont mis en ventepar les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulière

Elle est bonne, cella-la !

Pancrace Louvriers, un homme de forte corpulence, bien qu'il n'ait pas encore atteint la trentaine, habitait un faubourg de Nancy, appelé Boudonville, qui est enfoui dans un vallon étroit, ombreux, caché là, comme un nid de fauvettes, au pied des hauteurs de la Crix Gagnée, qui dominent pareille à un promontoire de verdure, le faubourg des Trois Maisons.

Pancrace exerçait la profession de boulanger. Revenu du service, il s'était marié à une blanchisseuse connue dans l'endroit sous le sobriquet de la Grande Félicie. Cette femme quoique agréable de figure était la pire des épouses. Affligée d'un caractère irascible, elle était constamment en colère. Mais, au rebours de ces mégères qui manifestent leur mécontentement par des injures et des criailleries, elle se renfermait quand elle était de mauvaise humeur, dans un mutisme complet, ne disant mot à qui que ce soit, ne répondant à aucune des questions qui lui était adressées, si ce n'est par des regards méprisants, des sourires dédaigneux et des haussements d'épaules mille fois plus blessants que tous les écarts de langage auxquels elle aurait pu se livrer.

Quand elle se trouvait dans ses lunes, disait son mari, elle était quelquefois huit jours sans desserrer les dents.

Louvriers, toujours gai, bon vivant, aimant à rire, se désolait parfois d'avoir une pareille moitié. Il eut preféré de beaucoup qu'elle l'eut agoni de sottises et même battu, plutôt que de garder ce silence boudeur. Aussi lorsqu'elle était dans un de ces accès de misanthropie qui faisait le désespoir du pauvre boulanger celui ci employait-il, pour la faire parler, tous les moyens imaginables.

Un jour qu'il avait épuisé sans succès les ruses qu'il inventait d'ordinaire, il s'avisa d'aller trouver le curé de la paroisse, lequel était d'ailleurs une de ses pratiques.

—Monsieur le Curé, lui dit-il, ma femme est très malade, elle ne parle plus.

—Ah!.........Ca lui est donc venu bien subitement, car il me semble l'avoir aperçue hier dans le village?

—Elle ne parle plus, je vous assure, et je viens vous prier, si c'était un effet de votre bonté, de vouloir bien la recommander aux prières des fidèles.

—Très volontiers, mon ami, répondit le digne prêtre. C'est justement demain dimanche, soyez sans inquiétude, j'en parlerai au prône, et tout le monde priera pour elle.

—C'est cela, monsieur le Curé, vous me rendrez service. Je vous en serai on ne peut plus reconnaissant.

Le lendemain à la grand'messe, M. le curé ne manque pas, lorsqu'il fut monté en chaire, d'informer ses ouailles de la maladie grave de madame Louvriers, et il recommanda de ne pas l'oublier dans leurs prières.

La Grande Félicie, qui assistait à l'office, fut extrêmement surprise d'entendre cette communication. Elle en conçut un vif ressentiment. Toutefois elle n'en laissa rien paraître. Elle attendit que la messe fût dite ; alors, allant trouver le desservant dans la sacristie, elle demanda avec aigreur qu'est ce qui avait bien pu lui dire qu'elle fut malade.

En la voyant apparaître, l'ecclésiastique tomba des nues.

—Mais, balbutia t-il, c'est votre mari. Il a même ajouté que vous ne parliez plus.

—Ah! le monstre! eh bien, je vais l'arranger, vocifèra la virago en s'élançant hors de l'église.

Arrivée à la maison où elle pénétra comme un ouragan, elle fit une scène épouvantable à son époux, lequel, tout heureux de la réussite de son stratagème, riait à se tordre, en disant:

—Ah! je le savais bien que je finirais par te délier la langue ...... Ah! ah! tu as enfin retrouvé la parole.

Cette aventure fut bientôt colportée de ménage en ménage, on en rit encore à Boudonville.

VICTOR CONTENT.

Le Sel Pour Les Animaux

A la suite d'expériences, on a constaté que les animaux ont besoin de sel pour leur alimentation autant que les hommes et en proportion presque égale et cela est d'autant plus vrai que la nature même s'est chargée de pourvoir à ce besoin dans une certaine mesure.

En effet, on trouve dans 100 livres de foin de pré, de foin de luzerne, de paille de blé, de paille d'orge, de paille d'avoine, de petits pois, de vesce, de pommes de terre, de bettervas, de topinambours, des quantités de sel variant depuis 1–4 d'once jusqu'à 1–2 livre environ.

De ces données on peut affirmer que les animaux qui vivent en liberté, et peuvent choisir leurs aliments, trouvent toujours dans les plantes dont ils se nourrissent une quantité suffisante de sel. Ceux qui ne qui ne quittent pas l'étable et qui reçoivent pour nourriture des blés, des farines ou des plantes, ne se trouvent plus dans les mêmes conditions ; la ration moyenne de sel qu'il faut leur donner est de 1–4 à 1–2 once par 100 livres de poids effectif de nourriture.

Le sel à la précieuse faculté de déterminer une sécrétion plus abondante des sucs nécessaires à la digestion, et l'influence pernicieuse qu'exercent les fourrages médiocres ou un peu gâtés sur la santé des animaux est neutralisée par le sel à cause de l'activité qu'il développe dans les organes de la digestion.

Il y a maintenant des faucheuses automobiles : le mouvement est donné par un moteur à essence de prétole. On en fait l'essai en France. Deux instruments ont fonctionné : l'un de la maison Deering, l'autre de la maison McCormick. On prétend que le travail est plus économique qu'avec des chevaux. Ces faucheuses sont d'invention américaine.

Quand on prend un intérêt personnel et sérieux à son travail, celui ci parait moin ennuyeux. Quand on travaille avec intérêt, les heures de labeur passent vite, et l'on est tout surpris d'être arrivé à la fin de la journée, alors qu'on la croyait à peine commencée.

Un homme réussit souvent mieux sur une ferme de 50 arpents que sur une de 100, parce que ses moyens d'action sont souvent trop faibles pour pouvoir exploiter une grande ferme avec profit.

Pour augmenter nos récoltes il faut donner au sol l'acide phosphorique et la potasse dont il a besoin. L'épandage de ces engrais doit se faire l'automne afin que les réactions diverses qui se produisent dans le sol, préparent l'assimiliation des matières qu'on y enfouit. Les actions physiques des pluies, des gelées et de la fonte des neiges contribuent à la bonne dissémination des engrais dans la couche arable.

Veillez aux réparations à faire aux toits, aux portes et fenêtres des bâtiments de la ferme. Ne vous laissez pas surprendre par les froids de l hiver.

SAGE PRECAUTION

Quand on sort de bon matin par un temps froid et humide on est sujets à s'enrhumer. Prenez une dose de BAUME RHUMAL en rentrant si vous vous sentez la gorge embarrassée.

Pour Rire

—Une femme d'employé parle toilette.

—J'aurais voulu pour cet hiver une fourrure avec une tête de bête, mais je crois bien que je serai obligée de me passer de fourrure et de remplacer la tête de bête par le portrait de mon mari.

—Si les enfants s'en mêlent !...

—Papa, dit un petit garçon de quatre ans à son père, il y a là un pauvre homme qui donnerait je ne sais quoi pour te voir.

—Qui est-ce, mon ami ?

—C'est un aveugle.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les presentes donné que John Higgs Brewster, section trente trois (33) dans le Township Sept (7), Rang dix (10) Ouest du premier principal Meridien dans la Province de Manitoba dans la Municipalité de Norfolk Sud, Cultivateur dans la dite Province, fera application au Parlement du Canada, à la Session prochaine pour obtenir un bill de divorce d'avec sa femme Easter Brewster résidante dans la dite Municipalité pour adultère.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 8ème jour d'Août A. D. 1900.

CAMERON & PHILLIPS
Solliciteur pour le Demandeur.

BELCOURT & RITCHIE,
Agents à Ottawa pour le Solliteur du Demandeur.

Manitoba S. Eastern Ry.

HORAIRE—A partir du 11 Juin 1900.

Mercredi Samedi	Lundi. Jeudi.	Stations.	Mardi. Vendredi	Mercredi. Samedi.
8 45	8 45	St. Boniface	16 15	16 15
9 20	9 20	Lorette	15 40	15 40
9 45	9 45	Dufresne	15 20	15 20
10 10	10 10	St. Anne	15	15
10 30	10 30	Steinback	14 40	14 40
10 50	10 50	LaBroque.	14	14
11 15	11 15	Marchand	13 30	13 30
11 40	11 40	Bedford	13	13
	12	Sandilands	12 40	
	12 35	Woodbridg	11 50	
	13 2	Summit	11 15	
	13 55	Vassar	10 50	
	14 30	Sprague	10 20	
	15 45	Warroad	9	

Depart de Winnipeg, 8.20.
Arrivé à Winnipeg, 16,40.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité du 14 octobre 1900

Stations et jours.		
Winnipeg, Gladstone, Makinack, Danphin, etc., Mardi, Jeudi et Samedi,	7 30	17 45
Dauphin, Makinack, Gladstone etc à Winnipeg, Lundi, Mercredi et Vendredi	11 40	22 30
Winnipeg à Winnipegosis, Mardi	7 30	21 15
Winnipegosis à Winnipeg Mercrrdi,	7 15	22 30
Dauphin à Swan River et Terminus Mercredi et Samedi	8 20	19 40
Terminus et Swan River à Dauphin, Lundi et Jendi	7 00	18 20

	Est	Ouest	arrivée
Dauphin à Gilbert Plain, Mardi		12 30	14 15
Vendredi		7 00	8 45
Gilbert Plain à Dauphin Mardi	15 15		17 00
Vendredi	9 30		11 15
Winnipeg à Warroad et Stations intermidiaire, Lundi et Jeudi	8 20		15 50
Warroad à Winnipeg et intermédiaires Mardi et Vendredi		9 k	16 40
Winnipeg à Bedford et intermediaire, Mardi Mercredi, Jeudi, Samedi	8 20		12 05
Bedford à Winnipeg, et intermidiaires, Mardi Mercredi, Veneredi, Samedi.		12 40	16 40

D. B. Hanna,
Superintendant,
WINNIPEG.



CORRESPONDANCE

DE ST. CLAUDE

Il nous fait plaisir d'annoncer qu'une nouvelle société à été fondée à St. Claude.

Le but de la société est d'ouvrir un magasin général, son nom est. "Le magasin général des fermiers de St. Claude." Son capital actions est de cinq mille piastres. Les officiers de la nouvelle société sont: Président F. Montes; Vice-Président, Auguste Bonnefoy; Commissaires, Ludovic, Beaudoin, et Alexis Roy, Monsieur Guillaume Trémorin est le Gérant.

Le 5 Novembre à 8 heures du soir une assemblée contradictoire a eu lieu les orateurs étaient: pour Mr N. Winkler, Monsieur de la Giclais de Fanystelle et pour M. Richardson, Mr. T. de Froment de N. D. de Lourdes. Richardson luimême était présent. Mr. de la Giclais nous fit un exposé très complet de la politique du gouvernement Laurier, il fut plusieurs fois interrompu pas de chaleureux applaudissements. Mettant en parallelle les deux candidats Mr. de la Giclais fut très heureux, il montra Mr. Winkler se declarant nettement prêt a suivre sir W. Laurier, tandis que Mr. Richardson se déclare indépendant, dans une place, libéral dans l'autre, conservateur dans une troisième, il fit aussi remarquer que le candidat "ni chair ni poisson" étaient obligé d'avoir recours aux conservateurs pour l'aider dans sa campagne. Mr. Richardson prit aussi la parole ainsi que Mr. de Froment qui eut l honneur de recevoir un démenti de la part de Mr. Richardson. Un silence glacial accompagna leurs harangues et leur retraite. L'assemblée fut close par un chaleureux ou de "Vive Laurier," le que donna idée de la dispositions des esprits.

Le candidat du gouvernement a obtenu une majorité de 37 voix ce n'est pas trop mal pour 69 votants.

Nous avons maintenant deux juges de Paix, jugez si le gouvernement conservateur n'est pas plein de bienveillance à notre égard.

UN ST. CLAUDIEN.

Guerre De Chine

Paris, 16 novembre—Le "Rossiya", un journal de Saint Petersbourg dit que la question d'Extrême Orient si elle ne s'éclaire pas pourrait bien jouer un mauvais tour à l'empire russe. Si les pouvoirs continuent leur politique actuelle. la conséquence sera que la Chine ne pourra payer l'indemnité monétaire. Autre conséquence, les puissance qui voudront absolument être indemnisées exigeront des doits sur les mines et les chemins de fer et des concessions commerciales. Dès lors et malgré toutes les dénégations des puissances, ce sera bel et bien le partage de la Chine. Alors les Chinois émigreront en Sibérie et de là la horde de Jaunes que rien ne pourra plus entraver, se précipitera peut-être sur la Russie d'Europe, qui prendera place au rang des puissances de second ordre.

ECOLE DE LAITIERE DU MANITOBA

La Sixième session s'ouvrira le 7 janvier, 1901.

Cours complet d'instruction pour:
La laiterio à domicile.
Fabrication du beurre.
Fabricatien du fromage.
Et tous travaux se rattachant à l'industrie laitière.

Pour informations et formules d'application écrivez à,

C. A. MURRAY.
Superintendant de la laiterio.
Winnipeg Man.



AVIS

Commission des Ventes de Terres d'Ecole

Avis est par la présente donné qu'en vertu des pouvoirs et de l'autorité qui n'ont été conférés par ordre de Son Excellence, lo Gouverneur Général en Conseil, me nommant commo commissaire pour faire enquête sur certaines prétendues irrégularités, dans les ventes des Terres d'Ecoles. faites durant le mois de juin dernier, je procèderai à l'onquête au sujet des dites accusations, et entendrai toutes les plaintes à cet égard, aux jours et lieux suivants savoir:

Minnedosa à l'hotel de Ville, Lundi, 22 Oct. à 4 P. M.

Birtle à l'Hôtel de Ville, Mardi 23 Oct. à 7.30 P. M.

Rapid City, à l'Hôtel de Villo, Mercredi, 24 Oct. à 8 P. M.

Gladstone, à l'hôtel de Ville, Lundi 29 Oct, à 2.30 P. M.

Portage la Prairie, au Palais de Justice, Mardi, 30 Oct. à 2.30 P, M.

Avis des séances aux autres lieux dans la Provinco suivra.

Daté à Winnipeg, le 5ième jour d'Octobre A. D. 1900.

J. E. P. PRENDERGAST,
Commissaire.

Enquete sur les ventes des Terres d'ecole

Avis est par la présente donné qu'en vertu des pouvoirs et de l'autorité à moi conférée par un ordre do son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, me nommant Commissaire pour faire enquête et rapport sur certains prétendues pratiques frauduleuses ou irrégularités concernant la vente publique des Terres d'Ecoles dans cette Province, je procéderais à l'enquête sur les dites accusations et ontendrais les plaintes s'y rapportant aux dates et lieux suivants, savoir:

McGregor, à ou près la Maison d'Ecoles Lundi, 5 Nov. à 1 P. M.

Carberry, à la Salle Municipale, Mardi, 13 Nov. à 10,30 A. M.

Brandon, au Palais de Justice, Morcredi, 14 Nov. à 10,30 A. M.

Oak Lako, à ou près la Maison d'Ecole, Jeudi 15 Nov. à 1 P. M.

Virden. à ou près la Maison d'Ecole, Vendredi, 16 Nov. à 1,30 P. M.

Miami, à ou près la Maison d'Ecole, Lundi 19 Nov, à 3 P. M.

Baldur, à ou près la Maison d'Ecole, Mercredi, 21 Nov. à 7. P. M.

Winnipeg, au Palais be Justico, Mardi, 37 Nov. à 2.30 P. M.

Emerson, à l'Hotel de Ville, Jeudi, 6 Décembre, à 4.30 P. M.

Holland, à l'Hôtel de Villo, Mardi, 11 Décembre à 8 P. M.

Souris, à ou près la Maison d'Ecole, Jeudi, 13 Décembre à 7,30 P. M.

L'enquête se continuera aux autres endroits où ont eu lieu des ventes, et avis subsequent sera donné à cet égard.

J, E. P. PRENDERGAST,
Commissaire.

Daté à Winnipeg, le 15eme jour d'Octobre A, D. 1900.

CARTES PROFESSIONNELLES.

EDOUARD JOBIN, Marchaud de Bois, d'Instruments d'Agriculture. — Agent pour la venie de terrains aux environs de St.-Claude, à proximité des Stations.—Paiements faciles, bas prix.
SAINT-CLAUDE, Man.

J. T. HUGGARD, AVOCAT, Sollicìteur, Notaire, 435. rue Main, Winnipeg. Téléphone 335.

C. HENRI ROYAL, AVOCAT. &c., 367 rue Principale, Winnipeg.—Audessus du magasin Richard.

A. J. H. DUBUC, AVOCAT, Sollicìteur, Notaire.—Chambre 313; McIntyre Block, Winnipeg. Téléphone 334.

M. C. CLARKE, L. D. S., — DENTISTE, 532, rue Main, Winnipeg, au-dessus du magasin de M. Geo. Craig.

C. P. BANNING, D.D.S., L.D.S
DENTISTE
204 McINTYRE BLOCK.
Houres de bureau, 9-12 a. m., 2-5 p. m.
Phone 110.

JOSEPH LECOMTE, NOTAIRE.—Argent à Prêter. Terres à vendre dans toutes les paroisses du Manitoba. — 366 rue Main



Branche Morris-Brandon

A St. Paul
Minneapolis
Duluth et stations
Est et Sud.

A BUTTE
HELENA
SPOKANE
SEATTLE
TACOMA
PORTLAND
CALIFORNIE
JAPON
CHINE
ALASKA
KLONDIKE
ANGLETERRE
EUROPE
AFRIQUE

Prix du transport des passages au Manitoba, 3 cent du mille. Livres de billots pour 1000 milles à 2½ mille en vente chez tous les agents.

Le nouveau train Transcontinental, "North Cost Limited" le plus beau train de l'Amerique a été inaugurée. Deux train par jour est, et ouest.

J. T. McKENNEY, City Pas. Agt., Winnipeg.
H. SWINFORD General Agent, Winnipog.
CHS. S. FEE. et G. P. & T. A., St. Paul,

HORAIRE CONDENSÉ

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco..............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.30 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires.........................
Laisse chaque jour, Dim exceté 4 30 p.m
Arrive Lundi Merc. et Veud, 11 59 p.m.
Arrive Mardi Jeudi et Sam, 10 35 a.m.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon ; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin ....
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.45 a.m
Arrive mardi, jeudi samedi........ 4.30 a.m

A VENDRE OU A ECHANGER

Machine a vapeur Waterous, force de 16 chevaux vapeur, à chaudière verticale, de seconde main, mais en parfait état, à vendre à des conditions faciles, s'adresser à
ALF. DALE, 8-6-14,
Glenboro ou
Grund P.O

NOUVELLES LOCALES.

Lisez l'annonce de Welford dans une autre colonne.

Lisez l'annonce de Winnipeg Stationery Co, dans une autre colonne.

MM. Chevrier et Fils ont acheté le stock de pelleterie de M. Rogers.

Une jolie résidence à louer à St. Boniface. S'adresser à A. Gauvin.

M. LaRivière a été officiellement déclaré élu pour le comté de Provencher mardi dernier par une majorité de 44 voix.

Le 4 décembre prochain aura lieu la nomination des personnes qui briguent les honneurs municipales.

Les chantiers de bois de corde sont commencé M. Lamontagne et les MM. Couture ont envoyé leurs hommes ces jours derniers.

N'oubliez pas d'aller chez ALLAIRE & BLEAU pour vos ferronneries, ferblanteries, huiles et peintures, papier à bâtisse, poêles à cuisine, fameux poêles (air tight excelsior) le meilleur poêle à chauffer sur le marché.

M. Edmond Marcoux de St. Boniface a célébré ses noces d'Or lundi dernier, et à cette occasion les citoyens de St. Boniface et de Winnipeg lui ont présenté une bourse contenant plusieurs pièces en or. Nos félicitations à M. et à Mde Marcoux.

NOUVELLE ACENCE

Messrs Jean Frères, Marchands de St. Boniface, Man., des PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, et sont actuellement en etat de fournir a toutes demandes de gros et de détail aux même prix qu'à Montréal.